

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2010

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 6 avril 2010, à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Jean-Claude Gagnon et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Sont absents : Clermont Tardif et Gérard Garneau, conseillers.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) Rapport du responsable des loisirs
 - Camp de jour
- E) Comités municipaux
 - Bâtiment St-Julien
 - MRC de l'Érable
- F) 1^{re} période de questions
- Pause
- G) Varia
 - Présentation des états financiers
 - Délégation de sorties
 - Annulation d'un solde résiduaire
 - Refinancement d'emprunt
 - Ajustement de salaire (D. Michaud)
 - Soumissions MG20
 - Soumissions MG20B
 - Soumissions pierre 1 pouce net
 - Soumissions niveleuse
 - Renouvellement certificat d'autorisation G. Blondeau
 - Renouvellement certificat d'autorisation N. Garneau
 - Programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert (PAPA)
 - Congrès ADMQ
 - Demande du Cercle des jeunes ruraux de l'Érable
 - Simultanéité des élections scolaires et municipales
 - Invitation du Centre d'action bénévole de l'Érable
 - Demande de réfection de trottoir
 - Demande des Jardins de vos Rêves
 - Réseau d'aqueduc de Vianney
 - Invitation ORAPÉ
 - Formation ADMQ
 - Demande de Rénald Mercier
 - Demande de Marc Simoneau (CPTAQ)
 - Entretien aménagement paysager marina
- H) Rapports de voirie et d'environnement
- I) 2^e période de questions
- J) Présentation des comptes
- K) Clôture de la séance

2010-04-88 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'adopter l'ordre du jour présenté en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-89 Interversión des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-90 Adoption des procès-verbaux

Mme Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts en rapport avec la résolution numéro 2010-03-78 (demande CPTAQ - Éoliennes de l'Érable), laquelle a été adoptée à la séance spéciale du 4 mars 2010 et où elle était absente. Elle se retire et s'abstient de voter.

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2010 et une copie des procès-verbaux des séances spéciales du 4 mars 2010 et du 29 mars 2010, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2010 et les procès-verbaux des séances spéciales du 4 mars 2010 et du 29 mars 2010 tels que présentés. Adopté à l'unanimité des conseillers ayant le droit de vote sur cette question, le maire n'ayant pas voté.

Mme Blondeau reprend sa place à la table du conseil.

2010-04-91 Gestion administrative (camp de jour)

Attendu que les municipalités de l'Érable se regroupent pour offrir de la formation pour les moniteurs durant la période estivale;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand désire participer à ce regroupement;

Attendu que la municipalité de la Paroisse de Plessisville offre son aide technique pour administrer le programme sans frais pour les municipalités participantes;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que le conseil municipal de Saint-Ferdinand délègue à la municipalité de la Paroisse de Plessisville la gestion administrative du programme de formation pour les camps de jour de la MRC de l'Érable. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-92 Demande de subvention régionale (camp de jour)

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Bernard Barlow et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand mandate la municipalité de la Paroisse de Plessisville pour le Regroupement des camps de jour de l'Érable, pour la préparation d'une demande de subvention régionale dans le cadre du programme d'encouragement à la pratique régionale du loisir au Centre-du-Québec (PEPL) offert par l'Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Arrivée de Gérard Garneau à 19h15.

Le maire invite les 10 citoyens présents à la 1^{re} période de questions.

2010-04-93 Adoption des états financiers 2009

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter le rapport du vérificateur et le rapport financier 2009 de la municipalité de Saint-Ferdinand tels que préparés par Raymond Chabot Grant Thornton. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-94 Prévisions de sorties

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
G. Garneau	CC Craig-Gosford	St-Patrice Brge	2010-04-19

2010-04-95 Annulation d'un solde résiduaire

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a entièrement réalisé l'objet du règlement no 2004-37 à un coût moindre que celui prévu initialement;

Attendu que le coût réel des travaux s'élève à 325 000 \$;

Attendu que le financement permanent de cette somme a été entièrement effectué;

Attendu qu'il existe un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

Attendu qu'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt no 2004-37 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt;

Il est, par conséquent, proposé par Renée Vigneault, appuyé par Gérard Garneau et résolu :

Que le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement no 2004-37 soit réduit de 483 500 \$ à 325 000 \$

Qu'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise à la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-96 Financement d'emprunt (camion incendie et marina)

Attendu que, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Ferdinand souhaite emprunter par billet un montant total de 210 000 \$;

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE
2004-36	123 700 \$
2007-71	86 300 \$

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Qu'un emprunt par billet au montant de 210 000 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 2004-36 et 2007-71 soit réalisé;

Que les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière;

Que les billets soient datés du 13 avril 2010;

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2011.	39 200 \$
2012.	40 500 \$
2013.	42 000 \$
2014.	43 300 \$
2015.	45 000 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-97

Financement d'emprunt (camion incendie et marina)

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Gérard Garneau et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Ferdinand accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt de 210 000 \$ par billet en vertu des règlements d'emprunt numéros 2004-36 et 2007-71 au prix de 98,02300 échéant en série cinq (5) ans comme suit :

39 200 \$	1,60000%	13 avril 2011
40 500 \$	2,15000%	13 avril 2012
42 000 \$	2,75000%	13 avril 2013
43 300 \$	3,25000%	13 avril 2014
45 000 \$	4,00000%	13 avril 2015

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre de détenteur enregistré. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-98

Ajustement de salaire (D. Michaud)

Considérant que le contremaître des travaux publics est absent temporairement;

Considérant que Daniel Michaud le remplace et que ses responsabilités sont accrues;

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'augmenter de 2 \$ le taux horaire de Daniel Michaud à compter du 1^{er} mars 2010 et ce, jusqu'au retour au travail du contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-99

Soumissions « MG20 »

Considérant que le conseil municipal a reçu les soumissions suivantes pour la fourniture d'environ 2 500 tonnes métriques de MG20 pour l'entretien général des chemins :

A. Langlois et fils ltée 10.92 \$ la tonne métrique
Transport Lac William inc. 11.50 \$ la tonne métrique

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de retenir la soumission de A. Langlois et fils ltée pour la fourniture d'environ 2 500 tonnes métriques de MG20 pour l'entretien général des chemins au taux de 10.92 \$ la tonne métrique selon la clause de l'appel d'offres qui stipule que dans l'évaluation des coûts visant à déterminer la plus basse soumission, la municipalité inclura dans son analyse les coûts reliés au transport du matériel. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-100 Soumissions « MG20B »

Considérant que le conseil municipal a reçu les soumissions suivantes pour la fourniture d'environ 9 300 tonnes métriques de MG20B pour l'entretien général des chemins :

A. Langlois et fils ltée 8.55 \$ la tonne métrique
Transport Lac William inc. 9.00 \$ la tonne métrique

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de retenir la soumission de A. Langlois et fils ltée pour la fourniture d'environ 9 300 tonnes métriques de MG20B pour l'entretien général des chemins au taux de 8.55 \$ la tonne métrique selon la clause de l'appel d'offres qui stipule que dans l'évaluation des coûts visant à déterminer la plus basse soumission, la municipalité inclura dans son analyse les coûts reliés au transport du matériel. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-101 Soumissions « pierre 1 pouce net »

Considérant que le conseil municipal a reçu les soumissions suivantes pour la fourniture d'environ 600 tonnes métriques de pierre 1 pouce net pour l'entretien général des chemins :

A. Langlois et fils ltée 11.87 \$ la tonne métrique
Transport Lac William inc. 12.50 \$ la tonne métrique

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu de retenir la soumission de A. Langlois et fils ltée pour la fourniture d'environ 600 tonnes métriques de pierre 1 pouce net pour l'entretien général des chemins au taux de 11.87 \$ la tonne métrique selon la clause de l'appel d'offres qui stipule que dans l'évaluation des coûts visant à déterminer la plus basse soumission, la municipalité inclura dans son analyse les coûts reliés au transport du matériel. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-102 Soumissions « niveleuse »

Considérant que le conseil municipal a reçu les soumissions suivantes pour les services d'une niveleuse avec opérateur de 5 ans et plus d'expérience pour l'entretien général des chemins :

A. Langlois et fils ltée 108 \$ l'heure
Transport Lac William 100 \$ l'heure

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'accepter la soumission de Transport Lac William pour les services, sur demande, d'une niveleuse avec opérateur de 5 ans et plus d'expérience pour l'entretien général des chemins pour la période de mars à

décembre 2010 au taux de 100 \$ l'heure. Advenant l'impossibilité du plus bas soumissionnaire de travailler, les inspecteurs municipaux pourront retenir les services du 2^e plus bas soumissionnaires sans plus de formalités. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-103 Autorisation à Guylaine Blondeau pur opérer son salon d'esthétique

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question du fait qu'elle est la demanderesse du certificat d'autorisation. Elle se retire et s'abstient de voter.

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'autoriser Guylaine Blondeau à opérer son salon d'esthétique au 4303 route du Domaine du Lac pour l'année 2010. Adopté à l'unanimité des conseillers ayant le droit de vote sur cette question, le maire n'ayant pas voté.

Mme Blondeau reprend sa place à la table du conseil.

2010-04-104 Autorisation à Normand Garneau pour opérer sa cantine

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser Normand Garneau à opérer sa cantine au 625 rue Principale pour les cinq prochaines années, soit 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 et d'autoriser le maire Donald Langlois et la directrice générale/secrétaire-trésorière Sylvie Tardif à signer l'entente quant à l'utilisation de la descente de la marina. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-105 Programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Bernard Barlow et résolu de finaliser le dossier relatif au programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert (PAPA) pour le 31 mars 2010 et de payer la mise de fonds de 5 700 \$ pour poursuivre l'inventaire des installations septiques avec GROBEC. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-106 Congrès ADMQ

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser les secrétaires Sylvie Tardif et Michèle Lacroix à assister au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra à Québec les 19, 20 et 21 mai 2010 et de défrayer les frais d'inscription de 450 \$ par personne (taxes en sus) et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-107 Don au Cercle des Jeunes Ruraux de l'Érable

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu de verser 60 \$ au Cercle des Jeunes Ruraux de l'Érable pour une publicité dans leur bottin 2010. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-108 Simultanéité des élections scolaires et municipales

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a tenu, en février 2008, le Forum sur la gouvernance et la démocratie des commissions scolaires au cours duquel la Fédération Québécoise des Municipalités a présenté un mémoire;

ATTENDU QU'en guise de suivi de ce forum, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport adoptait le projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur les élections scolaires, confirmant notamment l'élection du président de commission scolaire au suffrage universel;

ATTENDU QUE l'octroi d'une telle assise démocratique aux commissions scolaires est fortement questionnable considérant le taux de participation de 7,9 % aux dernières élections scolaires de 2007;

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités demandait en octobre 2008 à la ministre l'Éducation, du Loisir et du Sport qu'elle procède à la mise en place d'une table nationale sur la concertation scolaire-municipale réunissant les municipalités, les commissions scolaires et le gouvernement, afin que soient traités prioritairement les vrais enjeux liés à l'éducation dans les territoires notamment le maintien des écoles en région, l'offre aux élèves de services de qualité afin de favoriser leur réussite, la taxation et l'utilisation des équipements et infrastructures de manière optimale pour le grand bénéfice des citoyens;

ATTENDU QUE la commission scolaire a une fonction sectorielle, l'éducation, en comparaison avec les municipalités et les MRC, dont les mandats impliquent la gestion et la planification intégrée de l'ensemble du territoire;

ATTENDU QUE l'article 207.1 de la Loi sur l'instruction publique stipule que : « la commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région »;

ATTENDU QUE la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Michelle Courchesne, envisage de suggérer la simultanéité des élections scolaires et municipales en 2013, et ce, sans avoir convié les municipalités à la démarche et surtout sans en avoir évalué les impacts;

ATTENDU QUE la Fédération des commissions scolaires du Québec réclame avec empressement la simultanéité des élections scolaires et municipales selon la présomption d'augmenter la participation électorale scolaire et de diminuer les coûts afférents;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Fédération Québécoise des Municipalités affirmait à nouveau, lors de sa séance du 11 mars dernier, son opposition à la simultanéité d'élections scolaires et municipales tant que les vrais enjeux ne seront pas discutés préalablement à des modifications législatives non essentielles dans le présent contexte;

ATTENDU QUE le Directeur général des élections du Québec rendait public, le 17 mars dernier, un avis sur la faisabilité d'élections scolaires et municipales simultanées dont aucun des cinq scénarios proposés ne traduisait une diminution des coûts ainsi que l'augmentation de la participation électorale;

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Gérard Garneau :

DE RÉITÉRER l'opposition du milieu municipal à la simultanéité d'élections scolaires et municipales;

DE DEMANDER aux ministres de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, de réunir d'urgence les

représentants des municipalités et la Fédération des commissions scolaires du Québec afin de discuter des enjeux prioritaires en matière d'éducation avant même de procéder à des modifications législatives visant la simultanéité d'élections scolaires et municipales;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution aux ministres de l'Éducation, du Loisir et du Sport et des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, à Mme Sylvie Roy, députée provinciale de Lotbinière, à la Fédération Québécoise des Municipalités ainsi qu'à Mme Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-109 Contribution financière au Centre d'action bénévole Érable

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de verser une contribution financière de 100 \$ au Centre d'action bénévole de l'Érable pour la réalisation du Gala Hommage aux bénévoles et d'autoriser Bernard Barlow à représenter le conseil municipal à la Soirée Gala Hommage aux bénévoles qui aura lieu à Plessisville le 22 avril 2010 et de défrayer le coût des billets de 40 \$ et autres frais inhérents. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-110 Réfection de trottoir

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser la réfection du trottoir en face du 845 rue Principale pour un estimé des coûts de 1 200 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-111 Affiche « Jardins de vos Rêves »

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser Pierre Séguin à installer une affiche de 4' X 8' des Jardins de vos Rêves sur le terrain du garage municipal en autant qu'elle soit conforme aux normes du ministère des Transports du Québec. De plus, il est résolu que M. Séguin adresse à la municipalité une demande d'autorisation à chaque année pour cette affiche. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-112 Mandat à Laforest Nova Aqua « eau Vianney »

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Bernard Barlow résolu d'accepter l'offre de services professionnels de la firme « Laforest Nova Aqua » au montant de 8 672.52 \$ (taxes incluses) pour la poursuite des travaux de caractérisation de l'eau potable du réseau Vianney. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-113 Journées de formation ADMQ

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser Sylvie Tardif à s'inscrire à la journée de formation « L'encadrement juridique des rôles et responsabilités du directeur général » qui aura lieu le 21 avril 2010 à Saint-Ferdinand et de défrayer les frais d'inscription de 215 \$ plus taxes et autres coûts inhérents.

Il est de plus résolution d'autoriser Michèle Lacroix à s'inscrire à la journée de formation « De l'appel d'offres au respect des modalités contractuelles - Les ingrédients d'une bonne entente » qui aura lieu le 19 octobre 2010 à Québec et de défrayer les frais d'inscription de 185 \$ plus

taxes et autres coûts inhérents. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Arrivée de Mike Gagnon, contremaître des travaux publics.

2010-04-114 Demande CPTAQ - Marc Simoneau

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Attendu que la demande présentée concerne l'exploitation d'une gravière en matériaux bruts qui est la continuité d'une gravière existante sur le lot 665 du rang 9 canton Halifax, no de référence du droit d'exploitation : 7610-04-01-0545200;

Attendu que cette exploitation n'affectera pas davantage l'homogénéité du milieu;

Attendu que le site visé représente le site de moindre impact, l'exploitation de la ressource ne pouvant se faire qu'à l'endroit où se trouve cette ressource et un agrandissement ne pouvant se faire qu'en périphérie de l'usage existant;

Attendu que la demande vise une superficie de 15000 m² et que le reste de la terre conserve sa vocation agricole;

Attendu qu'après étude de cette demande, l'inspecteur en bâtiments et en environnement confirme que cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur actuellement;

Attendu qu'une autorisation à la présente demande n'apporterait aucune contrainte nouvelle pour les activités agricoles et n'affecterait d'aucune façon le potentiel agricole des lots voisins;

En conséquence, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand appuie la demande présentée par Marc Simoneau auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et visant à obtenir l'autorisation d'utiliser une superficie de 15000 m² sur une partie du lot 665 rang 9 du canton Halifax pour des fins autres qu'agricoles, soit l'exploitation d'une gravière. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-115 Rapport du contremaître des travaux publics

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter le rapport de voirie de mars 2010 tel que présenté par Mike Gagnon, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-116 Rapport de l'inspecteur en environnement et permis

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'accepter le rapport d'environnement de mars 2010 tel que présenté par Sylvie Tardif en l'absence de l'inspecteur en environnement et permis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 10 citoyens présents à la 2^e période de questions.

2010-04-117 Présentation des comptes

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'approuver et de payer les comptes du mois de mars 2010 tels que présentés pour un montant de 257 846.92 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-118 Suspension de la séance

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu de suspendre la présente séance à 21h05. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-119 Reprise de la séance

Tous les membres du conseil présents au début de cette séance formant toujours quorum, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de reprendre les délibérations de la présente séance à 21h15. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-120 Responsable de l'entretien de l'aménagement paysager (marina)

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de retenir les services de Nathalie Vachon, à titre de contractuelle, comme responsable de l'entretien de l'aménagement paysager de la marina pour un montant de 16 \$ de l'heure pour 5 heures de travail par semaine et d'autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer le contrat de service. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-04-121 Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que la présente séance soit levée à 21h20. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière